

CRITERES DE SELECTION 2017

JUNIOR

1. EUROPE 2017 : MAXIMUM 12 ATHLETES

Course obligatoire: championnats de France route

2 épreuves sélectives : Stage Rennes 19 au 21 mai
Championnat de France route 26 et 27 mai

1 épreuve de contrôle de niveau : Coupe de France Coulaines 24 et 25 juin

Vu le calendrier des courses nationales, du championnat d'Europe et d'examen comme le bac, la sélection se fera sur deux épreuves mais sera validée qu'après la coupe de France de Coulaines. Cette coupe de France n'est pas sélective, mais un athlète présent sur la demande de la DTN, peut perdre sa sélection en cas de contreperformance notoire.

1.1 Sélection Vitesse

2 classements seront effectués. 0 à 5 patineurs seront sélectionnés selon choix de l'entraîneur. La sélection sera basée sur le cumul des deux classements. En cas d'égalité, le classement stage sélectif sera prédominant.

- Classement stage sélectif

Un classement des places sera effectué sur l'ensemble des tests de vitesse, la première place est prioritaire sur la seconde

- La seconde est prioritaire sur la troisième
- la troisième est prioritaire sur la quatrième place
- une quatrième place est prioritaire sur une 5^{ème} place
- etc.

- Classement championnat de France

Le classement pris en compte est le classement junior et non absolu

Un classement des médaillé(e)s sera effectué sur l'ensemble des courses de vitesse, la médaille d'or est prioritaire sur la médaille d'argent

- la médaille d'argent est prioritaire sur la médaille de bronze

- la médaille de bronze est prioritaire sur la quatrième place
- une quatrième place est prioritaire sur une 5^{ème} place
- etc.

1.2 Fond (Elimination et Points)

2 classements seront effectués. 0 à 5 patineurs seront sélectionnés selon choix de l'entraîneur. La sélection sera basée sur le cumul des deux classements. En cas d'égalité, le classement stage sélectif sera prédominant.

- Classement stage sélectif

Un classement des places sera effectué sur l'ensemble des tests de fond, la première place est prioritaire sur la seconde

- La seconde est prioritaire sur la troisième
- la troisième est prioritaire sur la quatrième place
- une quatrième place est prioritaire sur une 5^{ème} place
- etc.

- Classement championnat de France

Le classement pris en compte est le classement junior et non absolu.

Un classement des médaillé(e)s sera effectué sur l'ensemble des courses de fond, la médaille d'or est prioritaire sur la médaille d'argent

- la médaille d'argent est prioritaire sur la médaille de bronze
- la médaille de bronze est prioritaire sur la quatrième place
- une quatrième place est prioritaire sur une 5^{ème} place
- etc.

2. MONDE 2017

Compétitions obligatoires : championnats de France route et de France piste.

Les sélections se feront lors des stages préparatoires aux championnats du monde.

Athlètes sélectionnés pour les stages : selon choix du sélectionneur.

3. CAS PARTICULIERS

Le Sélectionneur national conserve le droit de sélectionner un (des) athlète(s) supplémentaire(s) qui n'aurait (ent) pu être présent (s) à l'une des compétitions citées en référence pour un motif qu'il aura lui-même jugé sérieux (blessure, engagement professionnel, etc.).